

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **9 juillet 2012**

Décision n° **B-2012-3440**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Quartier de la Ville Nouvelle - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à Erilia, Dynacité et à la Commune de Rillieux la Pape - Approbation de conventions

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Monsieur Brachet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 2 juillet 2012

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 10 juillet 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, David G..

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), M. Daclin, Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue (pouvoir à Mme Gelas), Passi, Colin (pouvoir à M. Abadie), Desseigne (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin, Frih, M. Julien-Laferrrière.

Absents non excusés : MM. Lebuhotel, Sangalli.

Bureau du 9 juillet 2012**Décision n° B-2012-3440**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Quartier de la Ville Nouvelle - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2012 - Attribution de subventions à Erilia, Dynacité et à la Commune de Rillieux la Pape - Approbation de conventions**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.11.

La gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) représente un axe d'intervention prioritaire de la convention d'application locale de la Commune de Rillieux la Pape du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) approuvé pour la période 2007-2009, prolongé par l'Etat à 2 reprises jusqu'au 31 décembre 2010, puis jusqu'au 31 décembre 2014 par voie d'avenants, acté par délibération n° 2011-2558 du Conseil du 17 octobre 2011.

Cette prolongation s'applique aux conventions locales d'application du CUCS, ainsi qu'à toutes les conventions-cadre de GSUP.

Pour le quartier de la Ville Nouvelle à Rillieux la Pape, les priorités d'actions sont les suivantes :

- renforcer la démarche partenariale,
- faire des habitants et des associations des partenaires actifs de la gestion du quartier,
- répondre à une exigence de qualité de prestation,
- garantir la même qualité de service que dans les autres quartiers de la ville,
- continuer à adapter l'intervention des services aux spécificités locales,
- poursuivre les efforts réalisés pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle dans les actions d'amélioration du cadre de vie.

L'ensemble de ces orientations se déclinent autour des thématiques : maintenance et entretien des parties communes et des espaces extérieurs, maintien de la tranquillité publique, gestion des déchets et mobilisation des habitants.

En complément, des objectifs transversaux ont été déterminés :

- renforcer la cohérence entre les interventions du droit commun mises en œuvre par les différents intervenants en matière d'amélioration du cadre de vie,
- renforcer la communication partenariale et la communication en direction des habitants,
- poursuivre les actions de sensibilisation des habitants,
- soutenir les initiatives concourant au mieux vivre ensemble,
- pérenniser les aménagements réalisés et favoriser le respect des espaces réaménagés.

Le programme d'actions GSUP 2012 a été établi sur la base de ces objectifs généraux ainsi que des objectifs déclinés par quartiers. Le coût global des actions est estimé à 311 396 €, avec un engagement financier pour la Communauté urbaine de Lyon d'un montant de 87 000 €.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2012 détaillant le montant prévisionnel de chacune des actions ainsi que la répartition financière entre les différents partenaires, est annexé à la présente décision ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - le programme de la gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) du quartier de la Ville Nouvelle de la Commune de Rillieux la Pape pour l'année 2012,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 87 000 € réparti comme suit :

- Erilia :	22 000 €
- Commune de Rillieux la Pape :	45 000 €
- Dynacité (OPH de l'Ain) :	20 000 €

c) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon, Erilia, la Commune de Rillieux la Pape et Dynacité définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - **Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - comptes 6574, 657 341 et 65737 - fonction 824 - opération n°0P17O1970.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2012.